

Compte-rendu synthétique de la réunion du comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 15 novembre 2017 à La Martre

Membres du comité syndical avec voix délibératives :

- Jean-Marie-Pautrat : Allons
- Antoine FAURE : Aups
- Catherine MESCATULLO : Bargème
- Corinne PELLOQUIN : Bauduen
- Colette LOCATELLI : Blieux
- Jean-Paul GOLE : Castellane
- Bernard BELLINI : Châteauneuf
- Alain BARALE : Comps sur Artuby
- Hervé PHILIBERT : Ginasservis
- Annick BATTESTI : La Bastide
- Bernard PRAYAL et Robert RICARD : La Garde
- Louis TROIN : Le Bourguet
- Noël GIRAUD : Peyroules
- Jacques ESPITALIER : Quinson
- Claude ARNAUD : Riez
- Magali STURMA-CHAUVEAU : Rougon
- Patrick ROY : Roumoules
- Eric RENOULT : Sillans la cascade
- Paul CORBIER : St Julien du Verdon
- Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier
- Jacques BASTIAN : La Martre
- Bernard CLAP : Trigance
- Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon
- Eliane BARREILLE, Jean BACCI et Roselyne GIAI GIANETTI : Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

Ont donné pouvoir :

- Charles Antoine MORDELET à Antoine FAURE
- Armand FERRANDO à Annick BATTESTI
- Laurence DEPIEDS à Jacques ESPITALIER
- Gilbert PELEGRIN à Arlette RUIZ

FORMATION PLENIERE

1. Approbation du compte rendu des séances du 28 juin 2017 et du 29 septembre 2017

2. Décisions modificatives :

▪ Au budget primitif 2017 du PNR Verdon

Les membres du comité syndical approuvent la Décision Modificative n° 2 au budget primitif 2017 du Parc, portant sur l'ajustement de certains comptes et essentiellement sur la reprise de la provision semi-budgétaire constituée en 2010 dans le cadre de la Passerelle de l'Estellé.

▪ Au budget primitif 2017 de la Régie

Les membres du comité syndical approuvent la Décision Modificative n° 2 au budget primitif 2017 de la Régie pour inscrire en recette la subvention exceptionnelle d'investissement du budget Parc (cf. ci-dessus).

3. Modification de la délibération relative à l'acceptation d'un don de la Fondation L'occitane

Les membres du comité syndical acceptent le don de la Fondation l'occitane qui se porte au final à 14 640 €.

4. Modification des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Par délibération du 10 juillet 2015, le Comité syndical a validé la modification des statuts afin de permettre l'intégration des EPCI et la création d'un deuxième objet relatif à la gestion globale du grand cycle de l'eau ouvert à toutes les communes et EPCI du bassin versant du Verdon. Ces nouveaux statuts ayant été validés par le Préfet, les communes et EPCI ont été sollicités pour adhérer. Au vu des demandes d'adhésion formulées par les communes et les EPCI, les membres du comité syndical à l'unanimité valident le nouveau périmètre du syndicat mixte et modifient les statuts en conséquence. Un délai de 3 mois suivants le Comité syndical permettra aux membres du syndicat de se positionner avant la validation par arrêté préfectoral.

5. Modification de la régie de recettes

Les membres du comité syndical décident de modifier les termes de la régie de recettes afin de pouvoir encaisser le cas échéant les frais d'envois aux tarifs postaux en vigueur.

6. Approbation des comptes rendus des séances de Bureau des 31 mai, 12 juillet, 6 septembre et 4 octobre 2017

7. Questions diverses

Point d'information sur le dispositif TEPCV

Important de faire une information sur l'appel à candidature TEPCV qui va bientôt arriver dans les communes. Il est basé sur la valorisation des certificats d'économie d'énergie qui sont obtenus pour des travaux de rénovation amenant des économies d'énergie. Le fait d'être dans un territoire TEPCV, permet de pouvoir vendre ces CEE à hauteur de 123 % des dépenses éligibles. Ce dispositif va être très court et valable pour des travaux qui seront terminés au 31 décembre 2018.

Quand les communes feront une rénovation qui sera éligible (ouvrants, isolation, luminaires publics, pompes à chaleur air-eau...) on pourra obtenir 123 % des dépenses éligibles qui seront répartis comme suit : 90 % du revenu des ventes des CEE seront reversés aux communes et le reste ira rejoindre un pot commun qui servira à payer l'assistance technique de Dominique Imburgia et financer quelques projets.

- les communes sont invitées à prendre contact avec Dominique Imburgia, chargé de projet Energie au Parc, quand elles ont des nouveaux travaux en programmation (qui ne sont pas déjà financés) et qui seront terminés fin décembre 2018.

FORMATION CHARTE du PARC

8. Evolution du dispositif Ecogardes

Lors de la préparation du Budget 2017 et en lien avec le contexte financier difficile que traverse le Parc un débat avait soulevé de nombreuses questions autour du dispositif écogardes. Cette opération, qui existe depuis 15 ans, a su montrer son utilité sur le territoire et est reconnue par de nombreux partenaires et par les élus. Cependant les évolutions passées et les problématiques financières ont nécessité une démarche d'évaluation confiée à un groupe de travail de la commission Sites, paysages et aménagement du territoire.

Ce groupe s'est réuni en mai et en octobre pour réaliser un bilan, identifier les points forts et les points à faire évoluer, et faire des propositions pour envisager la suite du dispositif. Plusieurs scénarios sont présentés en séance.

Les membres du comité syndical à la majorité des voix :

- Valident la poursuite de l'opération est ses missions de base
- Approuvent le principe de faire payer des renforts géographiques aux communes / EPCI volontaires
- Décident de déposer un dossier de demande de subvention global pour financer le dispositif de base.

FORMATION GESTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

Motion en faveur des Agences de l'eau

Les membres du comité syndical votent une motion de soutien en faveur des Agences de l'eau dont le financement est menacé.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
A Moustiers Ste Marie, le 6 octobre 2017

Le Président
Bernard CLAP

